

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'un centre de vaccination unique à l'Espace Cordouan de Royan

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique est en charge de l'organisation et de la planification de la vaccination anti-covid sur son territoire. Afin d'accroître les capacités de vaccination, un centre de vaccination unique sera ouvert à l'Espace Cordouan de Royan à partir du mardi 6 avril.

Actuellement, 35% des personnes âgées de plus de 75 ans sont vaccinées sur le territoire. Au cours du premier trimestre, la vaccination des personnes prioritaires a eu lieu à l'hôpital Royan Atlantique et à la clinique Pasteur, ce qui a permis, avec des doses disponibles en nombre limité, d'assurer plus de 12 000 injections au 1^{er} avril (7600 en première injection et 4690 en seconde injection).

Le nombre de doses disponibles doit augmenter significativement à partir du mois d'avril. Afin d'accroître les capacités de vaccination, un centre de vaccination unique doté de dix box a été installé par la CARA à l'Espace Cordouan, avec le concours de la ville de Royan. Ce nouveau centre, situé 24 rue Henri Dunant à Royan, sera opérationnel à partir du mardi 6 avril 2021 selon les modalités suivantes :

- **L'accueil se fera uniquement sur rendez-vous**, en appelant la plateforme téléphonique dédiée au 05 46 39 64 39 ou par le site www.doctolib.fr. En raison du nombre important d'appels et malgré l'augmentation du nombre de créneaux disponibles, l'accès au standard pourra rester ponctuellement difficile.
- **Le centre de vaccination sera ouvert sept jours sur sept, de 8 heures à 20 heures.** Conçu selon le principe de « marche en avant » (démarche qualitative de l'hygiène assurant que les produits sains ne croisent pas les produits souillés), le parcours de chaque personne accueillie sera décomposé de la manière suivante : accueil ; contrôle du rendez-vous ; prise de température ; remise d'une enveloppe permettant de ranger les documents et d'une pastille de couleur identifiant chaque box de vaccination ; remise d'un questionnaire vaccinal pour vérifier l'aptitude à la vaccination ; salle d'attente ; prise en charge par le personnel médical pour l'injection du vaccin (Pfizer ou Moderna dans un premier temps) dans l'un des 8 à 10 box actifs selon les lignes vaccinales ouvertes ; 15 minutes de surveillance ; remise d'une attestation de premier vaccin et d'un document de planification de la seconde injection pour les primo-vaccinés.

Ce dispositif permet d'identifier le vaccin administré dans chaque box afin d'adapter les lignes de vaccination selon le contexte (disponibilité de nouveaux vaccins, type de vaccin différent en fonction de l'âge et des pathologies, etc.)

- **Un organigramme adapté.** Le dispositif s'articule autour de deux coordonnateurs qui mettent en œuvre le dispositif composé des directions supports de la CARA, de cinq opérateurs téléphoniques pour assurer les prises de rendez-vous, d'un pharmacien coordonnateur, d'un médecin coordonnateur, d'un infirmier coordonnateur, de trois agents d'accueil des patients, de deux bénévoles de la Croix Rouge pour la surveillance post-vaccination, de trois secrétaires de saisie de dossiers et d'une équipe médicale évolutive de huit médecins, quatre infirmiers et un pharmacien.